



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002310

Dénomination nationale : Bâtiment et construction

Spécialité : Diagnostic, maintenance et réhabilitation de patrimoine

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels devant intervenir sur le patrimoine bâti, capables d'établir un diagnostic, d'effectuer des réparations ou d'assurer une maintenance ou une réhabilitation. Les débouchés professionnels sont : conducteur de travaux, coordonnateur de travaux de réhabilitation, responsable de bureau d'études en rénovation et ingénierie, responsable technique pour la maîtrise d'ouvrage, contrôleur et diagnostiqueur technique du bâtiment, directeur de chantier...

Cette formation, ouverte en alternance, a démarré en 2005 et associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT du Limousin, porteur de la spécialité et de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB). L'offre de formation de l'université dans le domaine du BTP s'articule essentiellement autour du département « Génie civil » de l'IUT et de ses trois licences professionnelles, de la licence « Sciences et technologie pour l'ingénieur » parcours « Génie civil » et du master « Inspection maintenance et réparation d'ouvrages ». Cette spécialité ne rencontre pas de concurrence dans la région du Limousin.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	16
Taux de réussite	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	8 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	5 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes internes à 12 mois	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité « Diagnostic, maintenance et réhabilitation de patrimoine » est une formation de qualité, à portée nationale, qui répond aux besoins des entreprises du BTP et à la forte demande de travaux de rénovation et de réhabilitation prévus après le Grenelle de l'environnement.



Le taux de pression (candidats/capacité d'accueil) est en augmentation et atteint une valeur maximale de 2,6 ; cette évolution est la preuve d'une formation de plus en plus attractive sur le plan régional et national, mais on peut regretter que cette attractivité n'opère pas parmi le public L2. Les effectifs restent en dessous des capacités d'accueil car l'admission est liée à l'engagement d'une entreprise et dépend donc du contexte économique. De 2006 à 2008, le nombre de contrats de professionnalisation n'a pas dépassé les quinze.

L'insertion professionnelle est excellente, avec une durée de recherche inférieure à trois mois. Notons que 80 % des étudiants sont embauchés immédiatement après leur formation. Tous les emplois sont en adéquation avec la spécialité, majoritairement en conduite de travaux.

Un partenariat existe et fait l'objet d'une convention annuelle avec la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCBM). L'IUT et la faculté interviennent sur les aspects théoriques et calculatoires, la FCMB apporte le côté « technologique et chantier ». La responsabilité des formateurs, la coordination, la publicité et la participation au conseil de perfectionnement sont inscrits dans cette convention. Elle bénéficie du réseau de l'Université européenne des métiers et des arts (UNIEMA), où l'on retrouve des universités et des organisations professionnelles françaises, espagnoles et italiennes. Cette collaboration donne un caractère international à la formation. Mais la licence est trop liée à la fédération du compagnonnage ; ce qui diminue le poids des enseignants-chercheurs, voire des professionnels dans la pédagogie. Ce déséquilibre ne garantit pas l'aspect universitaire de la formation.

L'auto-évaluation a été réalisée avec un grand sérieux, dans un souci critique d'amélioration des points faibles ou d'explications nécessaires.

- Points forts :
 - Nombreux contrats de professionnalisation.
 - Excellente insertion professionnelle à l'issue de la formation.
 - Convention avec la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment.
 - Appartenance au réseau de l'Université européenne des métiers et des arts.

- Points faibles :
 - Enseignants-chercheurs et professionnels peu représentés dans l'équipe pédagogique.
 - Peu d'inscrits issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Pour permettre à la spécialité de renforcer ses caractéristiques professionnelle et universitaire, il serait souhaitable d'impliquer davantage les professionnels dans les enseignements et d'augmenter le nombre d'interventions des enseignants-chercheurs. Ces derniers pourront être de bons acteurs dans l'attractivité de la spécialité parmi le public L2.

Etant donné le contexte économique défavorable de ces dernières années, il faudra être attentif aux indicateurs (et en particulier celui de l'insertion professionnelle) de manière à réagir rapidement sur les effectifs.